

Les Martyrs de Casamari 13-16 mai 1799 *

Se souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour le Christ, c'est rendre vivante leur présence, les vénérer et les voir comme des intercesseurs auprès du Seigneur, surtout pour la Famille cistercienne dont ils furent membres. Les temps ont évidemment changé, depuis ce lointain 1799, mais le témoignage du père Simeone et de ses compagnons, lui, n'a pas changé. Un témoignage fort qui fait comprendre qu'il est nécessaire d'abandonner totalement sa vie dans les bras de Dieu le Père. Leur exemple est d'autant plus actuel que, si le martyr n'est pas demandé à tous, il est cependant demandé que, dans les souffrances et les tribulations de la vie quotidienne, nous nous unissions aux souffrances du Christ pour le salut du monde : souvent, on pleure et on gémit sans regarder le Crucifié. Les Martyrs de Casamari, au contraire, se sont totalement confiés à la Providence divine, que ce soit par le don de leur vie dans la vie religieuse à l'école de la règle de saint Benoît ou bien en donnant leur propre vie. Il faut reconnaître que ces exemples sont effrayants si on reconnaît sa propre faiblesse, mais c'est précisément quand on est faible que la force du Seigneur agit en nous. Dieu n'a pas besoin de héros mais de fils, qui se confient totalement à lui, comme le firent les Martyrs de Casamari. Confions-nous à eux pour que le Seigneur nous donne la force de témoigner de lui et le courage dans la faiblesse ; leur vie et leur tombeau nous rappellent les paroles du livre du Deutéronome (20, 3-4) : « Que votre cœur ne faiblisse pas. N'ayez pas peur, ne vous affolez pas, ne tremblez pas devant eux, car le Seigneur votre Dieu marche avec vous, afin de combattre pour vous et de vous sauver ! »

Avant de présenter nos six martyrs, il semble utile de donner, en résumé, la chronique de la cause de béatification du père Simeone Cardon et de ses cinq compagnons. En 2011, le nouveau postulateur général de l'Ordre cistercien, le père Pierdomenico M. Volpi, a vérifié

* Le texte italien de cet article, inédit, nous a été communiqué par l'auteur. La revue remercie Jacques Delesalle, ocso, et Marie-Pascale Dran, ocso, pour leur travail de traduction. (NdE)

la possibilité d'ouvrir finalement l'enquête diocésaine sur le martyr du père Simeone Cardon et de ses cinq compagnons, et les procédures ont donc été engagées selon les normes du droit canonique.

Le 27 juin 2013, le *Nihil Obstat* a été demandé, par le postulateur désigné, à l'évêque de Frosinone-Veroli-Ferentino, Mgr Ambrogio Spreafico, qui l'a accordé le 18 juillet 2013. Ayant envoyé le *Supplex Libellus* et l'Ordinaire ayant demandé l'avis de la conférence épiscopale du Latium, qui a donné un avis positif le 9 juillet 2014, Mgr Ambrogio Spreafico a établi que, le 6 décembre 2014, le processus diocésain serait lancé. Le 29 janvier 2014, la Congrégation pour la cause des saints a donné le *Nihil Obstat*.

Rev.do Mgr Giovanni Di Stefano, vicaire général du diocèse de Frosinone-Veroli-Ferentino fut chargé d'être délégué épiscopal ; le R. do Don Giuseppe Principali fut nommé promoteur de justice ; le Rev.do Mgr Elio Ferrari, chancelier de la curie diocésaine, fut nommé notaire actuaire. Pour la séance d'ouverture, le Rev.do Don Adriano Testani a été nommé notaire *ad causam*.

La commission historique était composée du Rev.do Prêtre Don Giovanni Magnante, en qualité de président, du Rev.do Prêtre Don Lorenzo Cappelletti, professeur d'histoire de l'Église au Collège Pontifical Léonien d'Anagni et du Dr. Paola Apreda, professeur d'histoire de l'art et responsable du patrimoine artistique à la curie du diocèse de Frosinone-Veroli Ferentino.

Il n'a pas été jugé opportun de nommer les censeurs théologiques car les écrits des serviteurs de Dieu, publiés ou non, étaient inexistantes. On a eu connaissance d'un écrit du serviteur de Dieu Père Dominique Zavřel concernant son opinion sur l'émission de la profession solennelle ; le texte, cependant, écrit de sa propre main, a été retrouvé après la clôture de l'enquête diocésaine.

Après douze sessions, la session de clôture fut célébrée le 25 février 2016 dans l'église de l'abbaye de Casamari ; le décret de validité de l'enquête diocésaine fut publié par la Congrégation pour les causes des saints le 9 octobre 2016. Le *Congresso* ordinaire de la Congrégation pour la cause des saints, le 21 octobre 2016, a confié la cause au Rev.mo Rapporteur Rev. Maurizio Tagliaferri. Le postulateur général, après avoir rédigé la *Positio*, a remis le texte au rapporteur général, le père Vincenzo Criscuolo, ofmcap, qui l'a envoyé à six experts historiens, qui ont donné un avis positif le 15 mai 2018, en demandant à la postulation quelques éclaircissements.

Après avoir satisfait aux demandes des historiens, la *Positio* a été soumise le 22 octobre 2019 par le promoteur de la foi, Mgr Carmelo

Pellegrino, à l'examen de neuf consultants théologiens qui ont donné un avis positif à l'unanimité. Au début du mois de mai 2020, la *Positio* a été discutée lors de la congrégation ordinaire des cardinaux et des évêques. Ils donnèrent une réponse affirmative au doute qui leur avait été soumis, à savoir si le Père Simeone Cardon et ses cinq compagnons furent tués en haine de la foi.

Le 26 mai 2020, le Saint-Père François a reçu en audience le cardinal Angelo Becciu, préfet de la Congrégation pour les causes des saints. Au cours de l'audience, le Souverain Pontife a autorisé la même Congrégation à promulguer le décret concernant « Le martyr des Serviteurs de Dieu Simeone Cardon et cinq compagnons ».

Le 22 juillet 2020, le substitut de la Secrétairerie d'État, son Excellence Mgr Edgar Peña Parra, informait le postulateur général que le Saint-Père François « a accordé que la célébration du rite de béatification des Vénérables Serviteurs de Dieu Simeone Cardon et ses cinq compagnons, tués en haine de la foi en 1799, ait lieu le 17 avril 2021 dans la basilique de l'abbaye cistercienne de Casamari ». La Congrégation du culte divin et de la discipline des sacrements a accordé que le souvenir des Martyrs de Casamari soit célébré comme mémoire facultative le 16 mai, jour de la mort du Frère Zosimo M. Brambat.

Les phases du martyre

Les sources

Les témoignages d'archives concernant le massacre des six martyrs de Casamari ne sont pas rares ; les principaux sont les suivants.

- A. – *Ragguaglio de'6 monaci trappisti trucidati dai francesi in questo ven. Monastero di Casamari il dì 13 maggio 1799. Quali monaci si chiamano P. D. Simeone Priore, P. D. Domenico Maestro dei Novizj ; Fr. Albertino corista ; Fr. Zosimo converso ; Fr. Modesto converso e Fr. Maturino oblato converso. [Informations sur les six moines trappistes mis à mort par les Français dans ce vénérable monastère de Casamari le 13 mai 1799. Leurs noms sont : Père Simeone, prieur, Père Domenico, maître des novices ; Frère Albertino, choriste ; Frère Zosimo, convers ; Frère Modesto, convers et Frère Maturino, oblat convers].* Le manuscrit se trouve à l'abbaye de Casamari.
- B. – *Memoria / della barbara uccisione di sei monaci / e del saccheggio / che diedero i Repubblicani al Ven. Monastero / della Trappa di Casamari in diocesi di Veroli / con brevi notizie della vita de' medesimi Servi di Dio / e di quanto avvenne / da quando furono sepolti sin'al giorno d'oggi / Ricavato / dalle scritture originali radunate per opera / del R. mo P. Bonaventura Trulli di Veroli / min. conv. Che fu Presidente locale, / le quali si conservano nell'Archivio locale di Casamari. [Mémoire sur le massacre barbare de six moines et sur le pillage*

qu'opérèrent les Républicains au vénérable monastère de la Trappe de Casamari au diocèse de Veroli avec de brèves notices sur la vie de ces mêmes Serviteurs de Dieu et sur ce qui arriva depuis leur sépulture jusqu'à aujourd'hui. Établi à partir des écrits originaux rassemblés par les soins du Rév.me Père Bonaventura Trulli de Veroli, min. conv., qui fut président local, écrits qui sont conservés aux Archives locales de Casamari]. Le manuscrit se compose de trente-neuf pages à la fin desquelles on trouve la déclaration suivante : « *Tout cela a été fidèlement copié à partir des écrits originaux des Archives du Monastère, et arrangé au mieux dans ce livret par le moine archiviste D. Colombano Maria Longoria, romain, indigne moine profès de Casamari.* » Le manuscrit se trouve à l'abbaye de Casamari.

- C. – *Uccisione dei sei monaci di Casamari e saccheggio dato al monastero dai Repubblicani Francesi il 13 maggio 1799, Badia di Sermoneta 17 giugno 1901. [Assassinat des six moines de Casamari et pillage du monastère par les Républicains Français le 13 mai 1799. Abbaye de Sermoneta 17 juin 1901].* Le manuscrit est conservé à l'abbaye de Casamari.
- D. – *Memoria dei sei monaci di Casamari trucidati dai Francesi. [Mémoire sur les six moines de Casamari tués par les Français].* Manuscrit conservé dans les archives de l'abbaye de Casamari. Le compilateur est le père Eugenio M. Fusciardi, né à Casalattico le 30 avril 1871 et entré à Casamari le 30 avril 1887 ; il est mort au monastère de San Domenico à Sora le 4 décembre 1957.
- E. – *Atti Ufficiali relativi alla esumazione dei « martiri » avvenuta nell'agosto del 1859. [Actes officiels relatifs à l'exhumation des « martyrs » qui eut lieu en août 1859.]* Le manuscrit original se trouve dans les archives de la Curie épiscopale de Veroli ; il y a une copie dans les archives de l'Abbaye de Casamari.
- F. – *Quaderno della Cronaca giornaliera de l'abbaye de Casamari. [Cahier de la Chronique quotidienne de l'abbaye de Casamari.]* Le manuscrit, dû à plusieurs moines, est conservé aux Archives de l'abbaye de Casamari.
- G. – *Calendario dell'Abbazia di Casamari. [Calendrier de l'abbaye de Casamari.]* Manuscrit du père Eugenio Fusciardi. Il est conservé aux Archives de l'abbaye de Casamari.
- H. – *Verbale della traslazione dei resti dei Servi di Dio nel 1951, dalla navate sinistra della Chiesa abbaziale a quella destra. [Procès-verbal de la translation des restes des Serviteurs de Dieu en 1951, de la nef gauche de l'église abbatiale à la nef droite.]* Le manuscrit, composé par le père Colombano De Cristofaro, est conservé aux Archives de l'abbaye de Casamari.
- I. – *Lettere riguardanti indirettamente alcuni Servi di Dio. [Lettres concernant indirectement quelques Serviteurs de Dieu.]* Elles se trouvent dans les archives privées de la famille Franchi De'Cavalieri à Veroli.

J. – *General Baron Thiébauld, Mémoires publiée sous les auspices de sa fille M. lle Claire Thiébauld d'après le manuscrit original par Fernand Calmettes*, Paris, 1897¹.

Les faits

À la mi-avril 1799, le général français François Macdonald, commandant la place de Naples, au fur et à mesure que les nouvelles de l'avancée du cardinal Fabrizio Ruffo arrivaient dans la ville, organisa la retraite des troupes françaises. Comme tout départ précipité, celui des soldats français ne fut pas, lui aussi, indemne de pillages, violences et tueries.

Le gros des troupes révolutionnaires se replia vers le nord de la péninsule en longeant les côtes de la mer Tyrrhénienne, tandis qu'un détachement d'environ treize à quinze mille soldats choisit la route intérieure. Le 10 mai 1799, les troupes arrivent à Cassino ; la ville et la célèbre abbaye sont pillées². Le 11 mai, c'est la ville d'Aquino qui subit leurs violences³ ; le 12 mai, les révolutionnaires arrivent à Isola del Liri⁴, où ils font un véritable carnage : plus de six cents morts⁵.

Un petit groupe d'une vingtaine de soldats savait que le monastère de Casamari était situé dans les environs d'Isola del Liri, et, le soir du 13 mai, ils firent irruption dans l'antique monastère cistercien.

L'abbé, Dom Romualdo Pirelli, était absent depuis un certain temps ; il résidait à Palerme à la cour des Bourbons où, peut-être, il prévoyait d'être chargé par le roi Ferdinand de visiter les monastères bénédictins. Pirelli était conscient qu'en restant à Casamari, il courait de sérieux risques pour sa vie, et il s'était donc enfui avant l'arrivée des troupes françaises. Il n'a pas tenu compte du fait que ses moines eux aussi couraient le même danger. Pour expliquer sa fuite, on se doit de souligner que le comportement de l'abbé Pirelli n'était certainement pas dicté par la responsabilité et la paternité envers les religieux du monastère dont il était le père.

La communauté était dirigée par le prieur, Dom Simeone Maria Cardon, qui accueillit avec bienveillance les soldats révolutionnaires et fit en sorte qu'ils puissent se restaurer. Non contents de ce traitement, les soldats commencèrent à piller le monastère. Certains moines,

1. Le site des Archives de France donne ce titre : *Mémoires du général baron Thiébauld : publiés sous les auspices de sa fille, Mlle Claire Thiébauld, d'après le manuscrit original*, tome IV, 1806-1813, Fernand Calmettes, neuvième édition, Paris E. Plon, Nourrit et Cie, imprimeurs-éditeurs, 1896.

2. Cf. T. LECISOTTI, *Montecassino*, V, Badia di Montecassino, 1967, p.102-103.

3. Cf. R. IACOVACCI, *Da Fregellae a Ceprano*, Casamari, 1972, p. 201-202.

4. Cf. P. COLETTA, *Storia del Reame di Napoli*, IV, Naples, 1861, vol. I, p. 292-293.

5. Cf. G. NICOLUCCI, *Liber mortuorum ab anno 1744 ad annum 1817*, Archivio Chiesa San Lorenzo in Isola del Liri, p. 263.

se rendant compte du danger, s'enfuirent chez les Pères Rédemptoristes⁶ du village voisin de Scifelli ; d'autres se cachèrent dans les champs à l'intérieur de la clôture, où le blé était déjà haut.

Au début, le prieur aussi se cacha dans une grotte du jardin, mais, dans un second temps, il décida de rentrer au monastère. Lorsqu'il arriva dans le couloir du premier étage du monastère, il fut encerclé par quelques soldats qui le soumirent à une fouille minutieuse, croyant trouver de l'argent. Le prieur se défendit en disant qu'il n'y avait pas d'argent dans le monastère. Les soldats s'impatientèrent et frappèrent Dom Simeone à coups de sabres et de baïonnettes. Le vieux moine tenta de parer les coups avec ses bras : tout fut inutile, il expira le lendemain matin en pardonnant à ses meurtriers.

Pendant ce temps, d'autres soldats ivres entrèrent dans l'église du monastère et profanèrent le temple sacré en mettant le tabernacle en morceaux et en jetant les hosties consacrées par terre.

Le maître des novices, le père Domenico Maria Zavřel, se précipita à l'église, recueillit les espèces consacrées et les cacha dans la sacristie ; mais les soldats revinrent à l'église et commencèrent à endommager le maître-autel et à briser le mobilier de la sacristie. Un officier essaya de menotter les soldats et fit donner les hosties consacrées au frère Ermenegildo⁷ qui, à son tour, les donna au frère Eustacchio⁸ qui les plaça dans la chapelle de l'infirmerie. Les soldats pénétrèrent aussi dans cet oratoire ; ils y trouvèrent quelques moines : Père Domenico, Frère Albertino Maria Maisonade, Frère Dosideo Maria Coci⁹, en larmes, priaient le Seigneur de bien vouloir pardonner le cruel sacrilège. Ils les fouillèrent et jetèrent de nouveau à terre les espèces consacrées ; non contents, ils tuèrent Dom Domenico, qui mourut en prononçant les noms de Jésus et de Marie, et Frère Albertino, tandis que frère Dosideo fut blessé au côté et fit semblant d'être mort.

6. Cf. Collegium S. Alfonsi de Urbe, *Spicilegium Historicum, Congregationis SSmi Redemptoris*, XLIII, 1995, p. 33.

7. Fra Ermenegildo M. Celmi naquit à Domodossola. Il avait vingt-six ans quand il entra à Casamari en 1796, et prit l'habit d'oblat convers. Il devint ensuite novice convers. En 1800, il fut promu choriste par le père abbé Romualdo Pirelli, et, le 31 octobre de la même année, il prit l'habit de novice. Il fit la profession des vœux simples dans les mains du prieur, Père Silvano, le 7 décembre 1801. Il mourut à Casamari suite à une longue maladie de phtisie le 22 juillet 1802. Cf. Archivio dell'Abbazia Cistercense di Casamari, *Anagrafe monaci*.

8. Frère Eustacchio M. Migliorati naquit à Città di Castello, reçut l'habit de choriste en 1791 et, le 6 octobre 1792, émit les vœux simples. Il quitta Casamari en 1800. Cf. Archivio dell'Abbazia Cistercense di Casamari, *Anagrafe monaci*.

9. Frère Dosideo M. Cioci naquit à Pofi (Frosinone), le 20 mars 1770, entra à Casamari en 1794. Dans la nuit du 13 mai 1799, il fut blessé par les soldats français mais réussit à s'échapper et rejoignit sa maison. Une fois guéri, il entra au monastère de Massa Lubrense, où il fit profession le 21 mars 1800. Revenu à Casamari, il quitta le monastère en septembre 1807. Cf. Archivio dell'Abbazia Cistercense di Casamari, *Anagrafe monaci*.

Par la suite, d'autres furent assassinés dans les couloirs : Frère Modesto Maria Burgen, Frère Maturino Maria Pitri, qui réussit à atteindre sa cellule avant de mourir. Le convers milanais, Frère Zosimo Maria Brambat, fut touché par une arquebuse et reçut des coups de sabre alors qu'il passait par l'escalier menant au réfectoire. Il ne mourut pas immédiatement ; il se reprit, se cacha et, au bout de trois jours, partit pour Boville Ernica pour recevoir les derniers sacrements, mais, épuisé, il mourut juste après avoir franchi les murs du monastère. Le frère Egidio Corticelli fut également gravement blessé. Quelques jours après le pillage, les soldats français quittèrent l'abbaye de Casamari.

L'évêque de Veroli, ayant eu connaissance de l'événement et de l'état dans lequel se trouvait l'abbaye, envoya le père gardien des Frères Mineurs Conventuels de Veroli, le père Bonaventura Trulli, comme supérieur *ad interim* du monastère.

Le 16 mai 1799, lorsque les soldats français quittèrent Casamari, quelques religieux qui s'étaient échappés revinrent au monastère et purent enterrer leurs frères tués de façon si barbare. Les religieux présents à l'enterrement étaient : Frère Eustacchio M. Migliorati, qui quittera le monastère en 1800 ; Frère Stefano M. Colonnelli, qui mourra à Casamari en 1804¹⁰ ; Frère Palemone M. Baret, qui mourra à Casamari en 1839¹¹ ; Frère Sulpizio M. Gillard, qui quittera le monastère en 1802 ; Frère Candido M. Romagnoli, qui quittera le monastère après l'expulsion des moines de Casamari en 1811 ; Frère Ermenegildo M. Celmi, qui mourra à Casamari en 1802 ; Frère Dosideo M. Cioci, qui quittera Casamari en 1807 ; Frère Egidio M.

10. Frère Stefano (Marco) M. Colonnelli, originaire de Metelica, fut reçu à Casamari en qualité de convers et, après deux années d'oblature et une année de noviciat, il émit les vœux simples le 24 février 1801 à Casamari dans les mains du père prieur Silvano. Il reçut au monastère la charge de cellérier. Frère Stefano était un religieux estimé et aimé par le père prieur Simeone M. Cardon qui lui confiait diverses choses de sa vie, et par le cardinal commanditaire qui le faisait toujours saluer et se recommandait à ses prières. Il mourut le 3 décembre 1804. Cf. Archivio dell'Abbazia Cistercense di Casamari, *Anagrafe monaci*.

11. Fra Palemone (Giampietro) Baret, natif de Guilloz en Savoie, fut accueilli à Casamari en qualité de postulant convers, à l'âge de 25 ans, le 8 novembre 1793 ; il prit l'habit d'oblat le 24 décembre suivant. En 1796, il passa chez les choristes et prit l'habit de novice au mois de juillet. Il émit les vœux simples l'année suivante au monastère de Fossanova dans les mains du père abbé Pirelli. En 1799, il fut rappelé à Casamari et en juillet 1807 il émit les vœux solennels dans les mains du père abbé Romualdo Pirelli. En septembre 1811, suite au décret de suppression, il dut, avec d'autres moines, quitter le monastère ; il y revint le 22 décembre 1817. Il mourut le 2 février 1839. Cf. Archivio dell'Abbazia Cistercense di Casamari, *Anagrafe monaci*.

Le soir du 13 mai 1799, il était sorti miraculeusement indemne de l'attaque des soldats français : pendant qu'il descendait les escaliers pour s'enfuir, la balle tirée contre lui alla frapper le mur. Il se cacha alors dans la clôture. Comme il avait oublié son bréviaire, il revint le prendre sans être vu. Ce moine fut parmi les premiers à écrire sur le massacre des six religieux et à raconter les faits aux jeunes moines pour les édifier. Cf. Eugenio FUSCIARDI, *Memoria dei sei religiosi trucidati dai repubblicani francesi*, Casamari, 1892. Archivio dell'Abbazia Cistercense di Casamari.

Corticelli, qui mourra à Casamari en 1808. Le père Bonaventura Trulli, supérieur *ad interim* du monastère, était également présent.

Biographie morale et spirituelle des Martyrs de Casamari

Père Simeone Maria Cardon

Le père Simeone M. Cardon (Ignace-Alexandre-Joseph) naquit à Cambrai ; dès son enfance, il embrassa l'état ecclésiastique et, après avoir été ordonné prêtre, aspirant à une vie plus unie au Seigneur, il entra chez les bénédictins. Il fait profession monastique dans l'abbaye bénédictine de Saint-Faron de Meaux, de la Congrégation de Saint-Maur, le 4 août 1782¹². Lorsque la Révolution française éclata et força le clergé à jurer allégeance à la nouvelle constitution, il se trouva un jour au Parlement alors qu'un prêtre plaidait devant un large public pour des choses contraires à la religion catholique ; ce prêtre reçut évidemment une chaleureuse ovation. Une fois que le prêtre eut fini de parler, le père Siméon monta sur l'estrade et, plein de zèle pour sa foi, attaqua le prêtre et ses paroles blasphématoires.

Le public ne fut pas d'accord avec les propos du moine bénédictin et demanda qu'il soit réduit au silence. Face à ces protestations, le père Simeone répondit : « Si tous ont la faculté et la liberté de parler, alors moi aussi, je l'ai¹³. » Il poursuivit son discours en réfutant tout ce que le prêtre avait dit. Sentant que le peuple se déchaînait violemment contre lui, il pensa qu'il valait mieux s'enfuir. Pour ne pas se faire remarquer, car il était désormais connu, il se déguisa en marin et, laissant Paris, il partit pour Rome.

Au cours du voyage, comme il ne connaissait pas la langue italienne, on le regardait avec suspicion et il dut donc voyager surtout la nuit, cherchant abri dans des cabanes, et il était souvent chassé par les propriétaires de ces logements de fortune. Il subit des souffrances indicibles dues à la faim, la soif et la fatigue. Finalement arrivé à Rome, il décida de consacrer sa vie à sa propre sanctification et, avec la permission du Saint-Siège, il entra au monastère de Casamari en mai 1796.

Il prit l'habit et fit profession solennelle le 5 mai 1797. Étant donné sa bonté et sa vie exemplaire, il fut nommé d'abord économiste et puis prieur de l'abbaye. Il observait scrupuleusement la Règle et les Us ; sa charité était grande, surtout envers les malades auxquels il apportait le

12. Cf. François ROUSSEAU, *Moines Bénédictins martyrs et confesseurs de la foi pendant la Révolution*, Paris, 1926, p. 199.

13. Casamari, Archivio dell'Abbazia Cistercense di Casamari, *Ragguaglio de' 6 monaci trappisti trucidati dai francesi in questo ve. Monastero di Casamari il dì 13 maggio 1799*.

secours corporel et spirituel. Le père Simeone prodiguait aussi une telle charité envers les serviteurs du monastère et les étrangers.

Pendant des années, diverses maladies l'affligèrent, mais il endura tout pour l'amour du Seigneur. Malgré cela il ne voulut jamais être dispensé des pénitences établies par les constitutions de la Stricte Observance en vigueur à Casamari.

Plusieurs fois on l'entendit affirmer qu'il aurait à subir de nombreuses tribulations. En effet, le Vendredi saint 1799, alors qu'il était au chapitre, pieds nus et à genoux, il fut surpris et arrêté par des soldats de Mammone, partisan de la monarchie des Bourbons, qui le croyaient défenseur de la République parthénopéenne (établie à Naples par le Directoire en janvier 1799) et Jacobin. Emmené à Sora, il fut emprisonné, mais, comme l'accusation était sans fondement, on le libéra et il retourna de nuit à Casamari¹⁴. Quelques nuits plus tard, il eut une vision du Crucifié tout lacéré et écorché ; dès que le père Simeone le vit, il se mit à pleurer, remerciant Dieu de lui avoir accordé cette grâce en disant : « Aie pitié de moi, misérable pécheur » ; Jésus détacha ses bras de la croix et l'embrassa en disant : « Simeone, la croix n'est pas terminée, il y a une autre croix plus importante à passer ; mais ensuite tu viendras avec moi pour être dans la joie. » Simeone pleura abondamment pour la consolation¹⁵.

Ne sachant pas quelle devrait être sa croix, il fut averti que, pendant la retraite du Royaume de Naples, les Français feraient souffrir le monastère de Casamari et, pour y échapper, on lui conseilla de s'habiller en laïc et de quitter le monastère. Dans un premier moment, il pensa à s'enfuir avec d'autres moines : « Mais, comme il s'en ouvrit à Don Bernardino Cianchetti, bienfaiteur du monastère, et à d'autres, la pensée de devoir déposer l'habit religieux le retint d'en venir à une telle résolution, et il leur ajoutait aussi : je veux mourir avec ce saint habit que je porte¹⁶. »

Les dernières troupes françaises passèrent par Casamari le 13 mai 1799 ; le prieur ordonna aux familiers du monastère de préparer à manger aux soldats en leur donnant ce qu'ils demandaient. Les soldats ne furent pas satisfaits du traitement et commencèrent le pillage du monastère en cassant les reliquaires, en jetant trois fois les hosties consacrées par terre, en brisant le tabernacle et en volant le ciboire.

14. Veroli, Archivio Franchi de' Cavalieri (*Foglio manoscritto non catalogato*).

15. Cf. Casamari, Archivio dell'Abbazia Cistercense di Casamari, *Ragguaglio de' 6 monaci trappisti trucidati dai francesi in questo ve. Monastero di Casamari il dì 13 maggio 1799*.

16. Cf. Eugenio FUSCIARDI, *Memoria dei sei religiosi trucidati dai repubblicani francesi*, Casamari 1892 (Casamari, Archivio dell'Abbazia Cistercense di Casamari), *Copia Pubblica*, II, p. 308-413.

Face à cette situation tragique, le père Simeone s'enfuit dans le jardin en cherchant à sauver sa vie : il s'évanouit à plusieurs reprises mais, en réfléchissant à ce que ses religieux étaient en train de souffrir, il prit son courage à deux mains et il retourna dans sa cellule. Dès son arrivée, il fut attaqué par les Français qui voulaient l'argent du monastère ; il répondit qu'il n'avait que deux piastres qui lui avaient été données par un frère convers. Ils le fouillèrent en insistant pour avoir l'argent : une fois de plus, il a répondu qu'il n'en avait pas. À ce moment-là, les soldats le frappèrent sur la tête avec des sabres ; le père Simeone tenta de parer les coups en criant plusieurs fois : « Oh Dieu ! » Il fut frappé à plusieurs reprises sur la tête et sur les doigts de la main avec laquelle il essayait d'éviter les coups¹⁷.

Selon le témoignage du général français Thiébault, qui rejoignit Casamari pendant la nuit, le père Simeone était encore vivant à son arrivée ; un médecin fut appelé pour le soigner mais le Serviteur de Dieu dit : « Quand j'ai pris cet habit, j'ai renoncé à l'aide des hommes. Soumis à Dieu seul, je ne ferai rien pour abrégier ma vie ou la prolonger. Je pardonne à ceux qui m'ont causé cette nuit d'expiation. Mes enfants, ceci n'est rien¹⁸. »

Ayant soif, il demanda de l'eau fraîche ; avant de mourir, il fit de petits cadeaux à ceux qui étaient dans la cellule et expira vers sept heures du matin.

Père Domenico Maria Zavrel

Père Domenico M. Zavřel naquit en 1725 à Chodov, dans le diocèse de Prague en Bohême ; sur les fonts baptismaux, il reçut le nom de Jean Chrysostome. Il fut d'abord religieux dominicain dans la Congrégation de Sainte-Sabine de Prague. Mais, en lui-même, il se sentait appelé à une vie pénitente et solitaire. Aussi, à l'âge de cinquante et un ans, il partit pour Rome et, de là, rejoignit Casamari en mai 1776. Au cours de ses vingt-trois années de vie monastique à Casamari, Père Domenico fut vénéré par les personnes qui vivaient aux environs du monastère.

Tous ceux qui le connurent affirmèrent que sa vie fut exemplaire ; il était de petite taille, mais bien proportionné ; il portait souvent avec

17. La vie du Père Simeone a été reconstituée par l'auteur contemporain anonyme du *Ragguaglio*, dans les premières années de 1800, à partir du témoignage des religieux qui ont survécu, selon l'indication écrite en marge du *Ragguaglio* : 1/Le fait fut confié par P. D. Simeone lui-même au Frère Marco ; 2/Frère Sulpicio et Frère Marco ; 3/Tous les moines ; 4/Frère Marco et d'autres ; 5/Tous ; 6/Il le confia à Frère Marco et à d'autres ; 7/Le signor D. Bernardino Cianchetti et d'autres ; 8/Témoignage entendu du sign. Bernardino Cianchetti.

18. Cf. Fernand CALMETTES (a cura), *Mémoires du Général B. Thiébault, II 1795-1799*, Paris, 1894, p. 534-542.

lui un petit bâton pour s'appuyer, car il souffrait de diverses infirmités qu'il supportait avec grande patience, au point qu'il édifiait aussi bien les moines que les séculiers. Il s'efforçait par tous les moyens de résoudre pacifiquement les inévitables mécontentements dans le monastère. Les divers abbés de l'époque l'eurent en grande estime, parce qu'il était féru de théologie, mais plus encore parce qu'il était très humble, et qu'il était un homme de profonde prière. Souvent, les deux supérieurs s'entourèrent de ses conseils.

À la mort de l'abbé Dom Isidoro M. Ballandani, en 1788, la communauté monastique de Casamari était réduite à un petit nombre de moines : trois moines de chœur, dont deux prêtres, quatre frères convers, deux oblats et un postulant. La situation était si précaire que, sur l'avis de la communauté, on ne convoqua même pas le Chapitre pour l'élection abbatiale.

Au contraire, il y eut, menée par le cellérier et un convers, une tentative de quitter la Stricte Observance pour réintroduire la Commune Observance Cistercienne. Pour réaliser leur dessein, les deux religieux, lassés du « joug trappiste », firent venir, à l'insu du père Domenico Zavřel, un moine cistercien de la Commune Observance, du monastère de Fossanova. Père Domenico s'opposa à la tentative maladroite et réussit à mettre de son côté la plupart des membres du monastère.¹⁹

Le Saint-Siège, ayant eu connaissance des faits, envoya à Casamari, comme délégué apostolique, Mgr Antonio Rossi, évêque de Veroli, qui confirma Père Domenico Zavřel comme supérieur et destitua le cellérier.

En septembre 1788, Pie VI nomma comme visiteur apostolique de Casamari, Mgr Nicola Buschi, secrétaire de la Congrégation pour la discipline des réguliers. Durant la visite, les moines proposèrent, entre autres choses, de remplacer Père Domenico Zavřel dans la charge de supérieur de la communauté : « Étant donné que ce religieux très cultivé et honnête par nature, de caractère raffiné et peu complaisant n'était pas accepté, et que, vu son âge avancé et sa santé chancelante, il ne pouvait pas participer à tous les actes communs, et que lui-même, en confessant son insuffisance, demandait d'être relevé de sa charge²⁰. »

À la fin de la visite, Mgr Buschi recommanda à la communauté les dispositions suivantes : « Tout d'abord, les confesseurs extérieurs

19. Cf. Archivio dell'Abazia Cistercense di Casamari, *Visite apostoliche (1565-1802), Relazione della Visita Apostolica al Monastero della Trappa di Casamari fatta dall'arcivescovo di Efeso, Segretario della Sagra Congregazione della Disciplina Regolare.*

20. Cf. *Ibidem*.

décidés par le délégué apostolique étant maintenus, on devra considérer en tant que président *in spiritualibus* le susdit père Domenico Maria comme prêtre et profès le plus ancien, à qui chaque soir on devra porter les clés de la clôture et des emplois²¹. »

Dans cet épisode, on peut constater, sans doute, un zèle excessif de la part du père Domenico, qui ne fut pas toujours compris en ce qui concernait l'observance monastique, mais un attachement à celle-ci, quand il repoussa la tentative de l'abandonner.

En 1790, Père Romualdo M. Pirelli fut nommé vicaire abbatial, et Père Domenico devint supérieur, cellérier et maître des novices. Étant donné son penchant pour cette dernière charge, il la remplit jusqu'en 1797, ce qui fit de lui le formateur des quatre martyrs : Frère Albertino Maisonade, Frère Zozimo Brambat, Dom Simeone Cardon et Frère Modesto Burgen.

Père Domenico aimait beaucoup la liturgie chorale et il voulait qu'on la chante selon les règles établies par saint Benoît et saint Bernard, affirmant : « Que l'on aille doucement pour l'amour de Dieu, parce qu'il le mérite²² ! »

Bien qu'accablé de diverses maladies chroniques, il célébrait la messe chaque jour avec grande dévotion, si bien que la célébration durait assez longtemps. Pendant la messe, il n'utilisait plus son petit bâton après la consécration, au point qu'il semblait ne plus avoir aucune maladie. Il avait beaucoup de dévotion pour les saints noms de Jésus et de Marie : il les prononçait souvent avec beaucoup de dévotion, et, quand il écrivait, il traçait les deux noms en majuscules en tête de la page, et il ajoutait le monogramme de Jésus ou bien une croix.

Tous les hôtes qui arrivaient à Casamari voulaient parler avec Père Domenico pour recevoir de lui de sages conseils ; ce qui ne l'empêchait pas d'avoir à cœur le silence, la prière et la vie intérieure. Il était sans cesse occupé à des travaux utiles et nécessaires, tandis que, pendant le temps libre, il s'adonnait à la prière, à l'étude ou bien à l'écriture. En août 1797, il remit entre les mains de l'abbé Pirelli les charges de prieur et de maître des novices, ne se sentant plus en mesure de remplir ces fonctions, en raison de sa santé précaire. L'abbé dut l'accepter avec regret.

21. Cf. *Ibidem*.

22. Cf. Eugenio FUSCIARDI, *Memoria dei sei religiosi trucidati dai repubblicani francesi*, Casamari, 1892. Archivio dell'Abazia Cistercense di Casamari.

Il écrivit encore un Libelle²³ où il se déclarait opposé au fait d'émettre la profession solennelle après dix ans de profession temporaire. Jusqu'en 1772, à Casamari, les novices, choristes aussi bien que convers, émettaient leurs vœux, conformément à la règle de saint Benoît, au terme de l'année de noviciat. À cause du type de vie très rigide qui était alors pratiqué, il arrivait parfois des inconvénients désagréables dus à une formation des novices pas toujours bonne. L'abbé Dom Isidoro Ballandani présenta au pape la demande pour que, au terme de l'année de noviciat, le candidat émette les vœux simples plutôt que les solennels, renouvelables pour dix ans. Le pape répondit de vive voix : que les moines de Casamari fassent ce qu'ils jugeaient le plus utile à leur observance régulière. Pie VI, en 1775, approuva officiellement la disposition prise par son prédécesseur. Père Domenico n'accueillit pas favorablement la modification. Dans un écrit anonyme postérieur à la mort de l'abbé Romualdo Pirelli, on peut lire : « Et avec tout ce que le vénérable père Domenico, qui fut exécuté par les Français le 13 mai 1799, écrivit aussi cependant contre la profession simple (quoique avec douceur), mais il ne fut pas écouté, et l'on continua. [...] J'ai dit précédemment que notre moine vénérable, le père Domenico Zavřel, martyrisé par les Français, écrivit aussi au sujet de la profession simple. Je m'explique un peu plus : selon la version d'un père, il se réjouit beaucoup de ce que firent les bons pères du Chapitre Général et il dit que c'était certainement pour le bien du monastère et la plus grande gloire de Dieu ; mais par la suite, dans les douze années qui suivirent la grâce venue de Rome, les choses prirent un cours inverse²⁴. »

Passant par Casamari le 13 mai 1799, les Jacobins français commencèrent un sacrilège en saccageant le tabernacle et volant le ciboire après avoir jeté à terre les hosties consacrées. Père Domenico les recueillit et les mit dans un calice qu'il disposa dans un tabernacle situé dans la sacristie. À peine avait-il appris que Frère Eustochio avait pris les hosties pour les sauver des profanateurs et les avait apportées dans la chapelle de l'infirmerie, qu'il voulut y aller pour les garder et adorer Notre Seigneur. Entré dans la chapelle, il trouva les hosties répandues par terre ; à la vue d'une telle horreur, il pleura de douleur et ramassa de nouveau les hosties, les posa sur un corporal qu'il mit sur l'autel de la chapelle. Frère Albertino et Frère Dositeo arrivèrent, et il pria avec eux. Soudain trois soldats entrèrent, fouillèrent les

23. Padre Domenico Zavřel, *Libello del Padre Domenico Zawrel in cui sostiene che il Breve pontificio riguardante i Voti semplici emanato da Papa Pio VI non è vincolante*, Casamari, Archivio dell'Abazia Cistercense di Casamari, Documentation personnelle.

24. Casamari, le texte n'est pas daté, il porte le titre suivant : *Si prova che deve tornarsi all'antica professione solenne*. Archivio dell'Abazia Cistercense di Casamari, *L'introduzione dei voti semplici (1772-1872)*.

religieux et n'ayant rien trouvé à voler, ils prirent le corporal, et pour la troisième fois jetèrent à terre les hosties consacrées. S'adressant aux religieux, ils demandèrent de l'argent, et la réponse fut qu'ils n'avaient rien. Furieux, les soldats tuèrent d'abord Frère Albertino de deux coups de sabre, puis ils blessèrent mortellement Père Domenico ; avant d'expirer, celui-ci parvint à prononcer les noms de Jésus et de Marie, comme il avait l'habitude de le faire²⁵.

Frère Albertino Maria Maisonade

Frère Albertino Maisonade²⁶ naquit en France, à Bordeaux. Après que la Révolution eut éclaté, « pour la paix de sa conscience et pour ne pas s'impliquer dans les faits de la Révolution »²⁷, il abandonna sa patrie.

Ayant eu connaissance de la vie monastique à l'abbaye de Casamari, il demanda à être accueilli dans ce monastère. Après avoir surmonté les épreuves réservées aux aspirants et aux novices, il fut accueilli avec grande joie par l'abbé Pirelli, et fut admis parmi les moines de chœur en revêtant l'habit de novice en novembre 1792. Le 20 novembre de l'année suivante, il émit sa profession simple selon les Us cisterciens en vigueur à Casamari²⁸. Après sa profession, il progressa toujours plus dans les vertus monastiques. Exemplaire dans les activités de la vie communautaire, assidu à la liturgie chorale, il manifesta toujours une profonde dévotion pour l'adoration du Sacrement de l'autel et à la Vierge Marie.

Le 13 mai, à l'arrivée des Français, au lieu de s'enfuir, il se retira en adoration devant le Saint-Sacrement – qui venait d'être profané – dans la chapelle de l'infirmerie. À peine entré, animé de sa sensibilité naturelle, voyant le Saint-Sacrement éparpillé à nouveau, il se mit à pleurer. Rejoint par les soldats français, il fut frappé et achevé à coups de sabre sur place, avec le père Domenico Zavřel, comme « victimes et martyrs de leur devoir et de leur fidélité à Dieu²⁹ ».

Frère Zozimo Maria Brambat

Zozimo Brambat³⁰ naquit à Milan ; à la fin 1792, il demanda à être reçu à l'abbaye de Casamari comme convers. Les témoignages

25. Cf. Valvisciolo 1901, *Uccisione dei sei monaci di Casamari e saccheggio dato al monastero dai Repubblicani Francesci il 13 maggio 1799*, Archivio dell'Abazia Cistercense di Casamari.

26. Cf. Valvisciolo 1901, *Uccisione dei sei monaci di Casamari*.

27. *Ibidem*.

28. Cf. Eugenio FUSCIARDI, *Memoria dei sei religiosi trucidati*.

29. *Ibidem*.

30. *Ibidem*.

s'accordent pour affirmer que, « avec vivacité d'esprit, il s'engagea dans l'observance rigoureuse de la Règle bénédictine et des Us austères des Cisterciens Réformés³¹ ».

Il passa deux années avec l'habit d'oblat, selon la coutume. Puis, en novembre 1794, il fut admis au noviciat comme frère convers et le 20 novembre 1795, il émit sa profession simple entre les mains de l'abbé Pirelli³². Au cours des sept années de vie religieuse, Frère Zozimo, en plus de faire montre d'un bon caractère, fut toujours exemplaire dans l'observance monastique et dans les diverses charges qu'il exerça : il était toujours ponctuel et charitable envers tous.

En ce terrible 13 mai, au lieu de se mettre à l'abri, avec une âme intrépide, il resta au monastère. Selon l'ordre reçu du prieur, il servit les soldats français et se montra aimable à leur égard. Malgré tant de bonté, il fut tout d'abord atteint par un coup d'arquebuse, puis par un coup de sabre alors qu'en exécutant un ordre par obéissance, « il passait par le petit escalier pour aller au réfectoire et avant l'échelle de la pharmacie³³ ». Il réussit cependant à se cacher, mais, trois jours après, le 16 mai, un peu plus loin que les murs du monastère, après s'être mis en marche vers Boville Ernica pour recevoir le sacrement de l'Onction des malades, il dut s'arrêter en route. Là, assisté par les braves paysans du lieu, entre leurs bras, il remit son âme à Dieu³⁴.

Frère Modesto Maria Burgen

Frère Modesto Burgen³⁵, français de la Bourgogne, fut tout d'abord accueilli comme frère convers à l'abbaye cistercienne de Sept-Fons. Quand, durant la Révolution française, son monastère fut supprimé, il s'enfuit et se rendit à Casamari, où il fut accueilli fraternellement. En janvier 1796, il commença son noviciat et, l'année suivante, le 9 janvier 1797, il émit les vœux simples³⁶. Sa notice nécrologique garde le souvenir d'un religieux de vie exemplaire, modèle de ceux qui avaient choisi la vie monastique des Cisterciens Réformés.

En ce funeste 13 mai, il fut poursuivi dans le couloir du noviciat et « donna la preuve de la stabilité de sa vocation dans l'observance des saintes règles et traditions monastiques et il voulut demeurer intrépide face au fer et au feu, menacé par les impies contre la maison de Dieu,

31. Cf. Valvisciolo 1901, *Uccisione dei sei monaci di Casamari*.

32. Casamari 1795, *Atto di professione di Fra Zozimo Maria Brambat*, Archivio dell'Abazia Cistercense di Casamari, *Documents personnels des moines*.

33. Cf. Eugenio FUSCIARDI, *Memoria dei sei religiosi trucidati*

34. La contrée où il mourut porte actuellement le nom de « Case Palmerini ».

35. Cf. Valvisciolo 1901, *Uccisione dei sei monaci di Casamari*.

36. Casamari 1797, *Atto di professione di fra Modesto Burgen*, Archivio dell'Abazia Cistercense di Casamari, *Documents personnels des moines*.

jusqu'à l'effusion de son sang³⁷ ». Il fut atteint par un coup d'arquebuse et mourut quelques instants plus tard. Bien qu'il fût déjà mort, les soldats transpercèrent son pauvre corps à plusieurs reprises.

Frère Maturino Maria Pitri

Frère Maturino M. Pitri³⁸ naquit à Fontainebleau ; son père était un des jardiniers royaux. Encore jeune, il fut enrôlé dans l'armée révolutionnaire malgré son désaccord, puisqu'il ne partageait pas les idéaux révolutionnaires, au point, malgré l'atmosphère, de chercher à se maintenir chaste de corps et d'âme. En janvier 1799, Maturino et ses compagnons d'armes parvinrent à Veroli, où il fut pris d'une terrible crise d'asthme, si bien qu'il fut hospitalisé à l'hôpital de la Passion. Visité par le docteur Teodoro Monaldi³⁹, on lui dit qu'il n'y avait plus rien à faire, et qu'il valait mieux appeler un confesseur. Ce même jour, Père Simeone Cardon, le prieur de Casamari, se trouvait à l'hôpital, et l'aumônier de l'hôpital invita le moine à écouter la confession de Maturino, puisqu'il connaissait la langue française. Quand la confession fut terminée, Maturino se confia au prieur qui, stupéfait de trouver ce jeune soldat encore intègre, en fit part à l'aumônier de l'hôpital. Maturino, quant à lui, dit au prieur de Casamari que, s'il guérissait, il voulait revêtir l'habit cistercien⁴⁰.

Trois jours après, parfaitement guéri, on le cacha dans l'appartement du curé de l'hôpital, Don Giuseppe Viti, et, de bon matin, à la dérobée, on le conduisit à Casamari où il revêtit l'habit d'oblat cistercien sous le nom de Maturino Maria : « Lui, tout émerveillé, revêtu d'une livrée si différente de la précédente, voulut compenser le temps perdu, se dévouant avec un esprit joyeux à la pratique de toutes les vertus les plus élevées. C'est ainsi qu'en peu de temps, il acquit tout ce que les autres acquièrent sur une période de beaucoup d'années⁴¹. »

Atteint par un coup de fusil dans le couloir du noviciat, il se traîna dans sa cellule où il fut rejoint par les soldats qui l'achevèrent à coups de baïonnette. Le nécrologe se souvient de sa belle présence, et de ses manières gentilles et affables. Quant aux vertus monastiques, on le décrit comme humble et obéissant à tout ordre des supérieurs, certain qu'ils étaient les représentants de Dieu.

37. Cf. Eugenio FUSCIARDI, *Memoria dei sei religiosi trucidati*.

38. *Ibidem*.

39. Archivio Franchi de' Cavalieri, Veroli, Feuillet manuscrit non catalogué.

40. Cf. Casamari : Renseignement : « Comme le curé de l'hôpital de la Passion de Veroli souffrait depuis longtemps d'une violente douleur et de gonflements à une jambe, au point de devoir parfois rester alité, il se recommanda à la prière de Frère Maturino, et se trouva parfaitement guéri. » Casamari, Archivio dell'Abazia Cistercense di Casamari.

41. Cf. Eugenio FUSCIARDI, *Memoria dei sei religiosi trucidati*.

Conclusion

Je conclus la brève exposition sur le témoignage des Martyrs de Casamari en citant à la fois la pensée d'un expert historien et celle d'un consultant théologien : tous les deux ont donné leur avis sur le martyre de Simeone Cardon et ses cinq compagnons. Leur pensée me paraît extrêmement significative pour comprendre pleinement le martyre des six moines de Casamari.

« Il y eut, sans aucun doute, pour tous les six religieux, leur acceptation volontaire et consciente de la mort par amour de Dieu et de l'habit monastique. La mort n'a pas été recherchée, mais ils ne l'ont pas fuie non plus. Même le prieur, qui, dans un premier temps, s'était caché, comme la plupart des moines, a senti ensuite le besoin de retourner à sa place. Aucun des six serviteurs de Dieu n'a cherché à s'opposer à l'agresseur en recourant à la violence ou à la ruse. Dans au moins deux cas, je pense au maître des novices, Père Domenico Maria Zavřel, et au moine Frère Albertino Maria Maisonade, leur mort fut la conséquence directe de leur tentative de défendre l'Eucharistie⁴². »

« Le martyre accompagne l'Église dans son chemin sur terre, dans l'histoire. Le troisième millénaire de l'ère chrétienne s'est ouvert alors qu'une contribution notable de sang est exigée de la part des fidèles du Christ, le Martyr suprême : la reconnaissance du martyre des six moines de Casamari aura aussi la valeur d'encouragement et de réconfort pour les sœurs et les frères dans la foi qui risquent leur vie du fait même qu'ils sont chrétiens⁴³. »

Abbazia di Casamari
Via Maria, 25,
IT – 03029 Casamari, Frosinone

Pierdomenico M. VOLPI, ocist

42. Cf. *Positio Super Martyrio* di Padre Simeone Cardon e dei cinque Compagni (*Relatio et vota Congressus Consultorum Historicum*).

43. Cf. *Positio Super Martyrio* di Padre Simeone Cardon e dei cinque Compagni (*Relatio et vota Congressus Peculiaris*).